

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **84 (1933)**

Heft 11

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. L'ouverture officielle des cours du semestre d'hiver, à l'Ecole polytechnique fédérale, par M. le recteur *Plancherel*, a eu lieu le 16 octobre, dans l'auditoire maximum. Après une allocution fort goûtée de M. le recteur, la parole fut donnée à un représentant des étudiants, M. *Keller*, président de l'Association des étudiants de l'Ecole polytechnique. Ce dernier a orienté ses nouveaux camarades sur les différentes sociétés et organisations à même d'offrir leurs services à la gent scolaire.

Le nombre des admissions (386) dépasse celui de 1932 (346). Pour quelques divisions de l'Ecole, ce nombre est sensiblement plus fort que celui de l'année précédente; c'est le cas surtout pour les architectes qui ne sont pas moins de 60 (en 1932 : 37). Ce l'est aussi pour l'Ecole forestière (19; en 1932 : 10). Cette brusque augmentation prend une allure un peu inquiétante, quand on songe au nombre élevé d'ingénieurs forestiers suisses encore sans poste fixe, ou même sans occupation. Le doyen de l'Ecole forestière n'a pas manqué d'attirer sérieusement l'attention des nouveaux venus sur ce fait et les conséquences risquant d'en découler pour ceux qui débutent dans la carrière.

Le nombre actuel des étudiants forestiers se décompose comme suit :

1 ^{er} cours :	20 étudiants	3 ^{me} cours :	7 étudiants
2 ^{me} »	8 »	4 ^{me} »	8 »

soit, au total : 43 (en 1932 : 32).

Ces 43 étudiants se répartissent comme suit entre les cantons d'origine : Berne et Grisons chacun 7; Zurich 6; Tessin 5; Lucerne et Valais chacun 3; Soleure, Vaud, Argovie, St-Gall chacun 2; Glaris, Fribourg, Appenzell et Thurgovie chacun 1.

Ont quitté l'Ecole en 1933 : 8 étudiants, dont 7 ont reçu le diplôme d'ingénieur forestier; le dernier a renoncé à poursuivre les études forestières.

Durant l'année écoulée, se sont présentés aux deux épreuves préliminaires de l'examen de diplôme : 17 candidats; 15 les ont subies avec succès.

H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Ligue suisse pour la protection de la nature. Der junge Naturfreund. Périodique illustré paraissant 4 fois par an. Bâle, 1933. Abonnement : 2 fr.

L'action en faveur de la protection de la nature s'avère chaque jour plus impérieusement nécessaire. Le machinisme, les conduites électriques, les nombreux et tapageurs moyens de locomotion actuels, toute la vie mo-

derne, en un mot, rend plus désirable que jamais la conservation d'asiles à l'abri de l'action de l'homme, et dans lesquels les forces de la nature puissent seules jouer librement.

C'est vers ce but que tend toute l'activité de la « Ligue suisse pour la protection de la nature ». Ses nombreux adhérents ont eu cette satisfaction de voir le peuple suisse reconnaître toute l'importance de ces efforts. On sait, en effet, que, suivant décision des autorités fédérales, la moitié du produit de la collecte nationale, du 1^{er} août 1933, a été accordée à la dite Ligue. C'est là un éclatant témoignage de son utilité et aussi, pour ses dirigeants, un précieux encouragement.

Il s'agissait de trouver une utilisation rationnelle de ces importants nouveaux moyens financiers. D'accord avec le comité central de la « collecte nationale », le comité de la « Ligue » a estimé qu'il importait, avant tout, de gagner à sa cause la *jeunesse*, ce qui, au demeurant, figure depuis longtemps à son programme d'action. Et c'est ainsi qu'a pu naître ce journal pour enfants (*Le jeune ami de la nature*), dont vient de paraître le 3^{me} cahier. Abondamment illustré et contenant plusieurs articles rédigés par des écoliers, il cherche avant tout à éveiller, chez l'enfant, le goût de la nature, le désir d'apprendre à connaître plantes et bêtes, à les respecter et à lutter contre l'esprit de destruction si fréquent chez les jeunes.

Beau programme, n'est-il pas vrai? Aussi faut-il souhaiter pleine et complète réussite à cette entreprise qui intéresse autant l'amour de la patrie que la protection de la nature. Le nom du rédacteur en chef, M. le D^r E. *Riggenbach*, à Bâle, qui depuis de longues années est sur la brèche, est un sûr garant du succès.

Ajoutons que cet utile périodique, dont l'abonnement ne dépasse pas 2 fr. par an, est distribué gratuitement à tous les sociétaires de la « Ligue suisse pour la protection de la nature » jusqu'à l'âge de 14 ans. Et il est permis d'espérer que tant d'efforts, pour gagner les jeunes à une belle et noble cause, porteront d'heureux fruits.

H. *Badoux*.

Henri Jauffret : **Les forêts de l'Alsace**. Article paru dans « L'Alsace française », n^o 36, p. 669—687, avec 18 illustrations dans le texte. 1933. Strasbourg.

L'auteur, inspecteur général des eaux et forêts à Strasbourg, a réussi, dans un bref raccourci, à donner une excellente orientation sur l'état actuel des forêts de l'Alsace qui, dans leur très grande majorité, sont forêts publiques (84 %). On y trouve d'intéressantes comparaisons — surtout en ce qui concerne l'aménagement — entre les méthodes actuelles et celles en usage pendant la domination allemande. Comparaisons dans lesquelles se remarque le souci d'être équitable. C'est ainsi qu'à page 676, nous lisons (Personnel) : « Il serait injuste de critiquer toutes leurs initiatives (des Allemands); mais ils ont instauré des habitudes de dépenses excessives, et ils n'ont pas toujours obtenu des résultats correspondant aux frais engagés. »

Cet article nous apprend que si les forêts alsaciennes n'ont, depuis l'armistice, pas souffert notablement de maladies cryptogamiques, elles ont

subi deux graves invasions d'insectes. Ce fut d'abord l'arpenreuse du pin (*Fidonia piniaria*), au sujet de laquelle le « Journal » a publié une description, due à la plume de M. A. Barbey (1927, p. 29—35). Puis est apparue, dès 1924, une tordeuse des aiguilles du sapin (*Tortrix murinana*) qui n'a cessé, jusqu'à aujourd'hui, d'étendre le théâtre de ses ravages; partie de la vallée de Munster, elle a atteint aujourd'hui les belles sapinières de la Bruche et le massif du Donon. L'épandage d'insecticides par avion (arséniates) n'a pas réussi à mettre fin à ces déprédations, si bien que, jusqu'à présent, « le forestier est resté impuissant à combattre ce dangereux insecte ».

En Alsace, l'abaissement du cours des bois, depuis 1930, a atteint en moyenne 48 %. Cet état de choses a créé un déficit dans les recettes, particulièrement fâcheux pour les communes propriétaires de forêts. H. B.

MM. Harlé et François. La question de l'assolement en matière forestière.

Mémoire de 60 pages, primé, pour l'année 1932, par la Société des amis et des anciens élèves de l'École nationale des eaux et forêts de Nancy. (n° 17.)

Cette étude marque, pour la fin de 1932, un apport « qui remue des idées nouvelles ». La thèse présentée ne manquera pas de susciter des discussions. Attachante, elle comprend un avant-propos, deux chapitres et des conclusions. Comme annexe, les auteurs ont pris le soin d'offrir au lecteur une large bibliographie qui est mieux qu'un simple aide-mémoire.

Sans nul doute, il serait assez difficile de citer expressément, dans l'état actuel des choses, un « exemple d'exploitation sylvicole dirigée spécialement en vue de l'utilisation optima des éléments nutritifs du sol ».

Il n'en est pas moins vrai que les sylviculteurs ont été amenés, par la force des choses, à choisir, ou maintenir, des essences permettant « d'obtenir du sol les meilleurs résultats possibles sans l'affaiblir ».

Ainsi, à notre sens, la définition ordinaire réservée au mot *assolement* apparaît ici insuffisante. Il convient d'y joindre la notion de *succession* d'associations végétales qui évoluent *en surface*. La chose se produit, d'une part, de manière *permanente* dans la futaie jardinée et aussi, d'autre façon, dans les futaies non jardinées ayant pour base une évolution cyclique à longues révolutions. Les essences, d'âges variés, ainsi associées tantôt en une sorte d'entr'aide, tantôt en une certaine concurrence, utilisent au mieux les *éléments nutritifs* qu'elles puisent dans le sol.

Or, dans le jeu qui se joue en ce complexe qu'est la sylve, il faut se garder de mésestimer les réactions utiles qu'organisent, en cours de route, toute la faune et aussi la flore d'accompagnement. C'est, en grande partie, de la manière d'être de cette flore que dépend, presque complètement peut-on dire, la pérennité du massif. C'est en effet sous son égide que, dans l'ordre fixé par la nature, se constitue la régénération.

Il s'en suit que lorsque des forêts existent depuis des siècles sur le même emplacement, l'on est amené à préciser que cela ne peut être ainsi que grâce à « leur complexité » même.

Dans le même esprit, il a encore été dit que c'est au sein de la futaie (composée ou jardinée) que « la recherche au titre sylvicole d'un assolement se trouve atteinte de manière permanente, continue (climax organisé) » (R. Ducamp).

Or, dans de tels peuplements, les A. A. constatent que « malgré l'intervention humaine, les arbres des générations successives ne se remplacent pas exactement sur les mêmes points ».

Par là, « l'assolement en forêt » apparaît aux auteurs « comme une loi naturelle ».

A notre sens et, à l'encontre de certaines opinions : alternance n'est que succession, et assolement vaut évolution.

N'est-ce pas là ce qui explique la superbe santé des boisements français, soumis au régime de la futaie, selon l'esprit de Nancy ? Nous visons ici, cela va sans dire, ceux de ces boisements pour lesquels, le bon sens aidant, l'on a su maintenir soit au titre permanent, soit au titre cultural, le mélange des espèces qui entraîne un certain mélange des âges.

Pour clore les prémisses de leur travail, les A. A. posent cette question : « *Qu'est-ce donc qui s'oppose à la régénération* » ?

Chap. I. « Les obstacles qui s'opposent à la régénération naturelle. »

A. Les éléments nuisibles.

Les A. A. disent quelques mots « sur la mystérieuse fatigue du sol ».

Très longuement, le mémoire rappelle comment « l'acidité du sol est généralement considérée comme l'un des principaux obstacles qui s'opposent à la régénération des peuplements ».

Nous n'entrerons pas plus avant dans l'analyse de cette partie de l'étude ; mais ne manquerons pas de citer intégralement les conclusions fragmentaires que voici :

« L'apport d'air et de lumière aidera à la formation d'un humus doux, et activera la nitrification, à quoi *Hesselmann* attribue nettement le succès de la régénération. »

« Pour chaque peuplement, dans chaque région, dans chaque cas particulier, on recherchera ainsi la composition optima (?), la densité du massif avec laquelle l'amélioration du sol sera assurée pour le mieux. »

Nous concrétiserons, pour notre part encore, en disant : avec laquelle se retrouvera *l'ambiance voulue*.

B. Les besoins non satisfaits.

En sylviculture, pour bien des motifs qui tous ont leur poids, les forestiers « se sont rarement préoccupés de la plus ou moins grande richesse du sol » des forêts. Par contre, ils ont accordé jusqu'ici, « une importance considérable aux besoins » qu'aurait la forêt en chaudes clartés.

Théorie de la lumière. Il est très exact de dire que « pendant des siècles » les gens du métier ont cru (et bon nombre le croient encore), que « la vie de l'arbre de la forêt est conditionnée par l'apport de la lumière ».

Mais, d'autres facteurs entrent en ligne pour assurer la vie de l'arbre de sa naissance à sa mort.

La « classification en essences d'ombre et essences de lumière » est certainement très discutable, sinon inopportune, et nous partageons les vues de ceux qui en parlent comme d'un dogme non fondé scientifiquement !

Mais à rejeter cette notion d'essences d'ombre, opposée à celle des essences de lumière, nous aurions préféré voir les auteurs ne pas recourir à cette autre notion très parente : d'ombrophilie opposée à l'héliophilie.

Ces notions, l'une comme l'autre, nous paraissent discutables, surtout en ce qui concerne les essences principales des formations forestières, seules prises en considération dans cette étude.

Plus loin, nous constatons que, malgré tout, les auteurs accordent une large place à « l'influence de la qualité de la lumière et réservent un autre paragraphe à l'étude de l'influence de l'intensité de l'illumination ». (P. 17—21.)

Toute cette partie du mémoire représente du savoir et aussi un travail considérable de recherches et d'observations. Elle se marque de très haute conscience d'exégèse préparatoire à la soutenance de la thèse que nous allons voir aborder.

Dès ce moment, en effet, les A. A. ne craignent pas de déclarer : « En définitive, l'importance qui était jusqu'ici accordée à la lumière dans le processus de la régénération naturelle paraît (?), suivant les expérimentateurs modernes, devoir être considérablement réduite. »

Enfin, et à propos de « la lumière », les A. A. terminent en écrivant : « Il convient toutefois de ne pas négliger l'action indirecte et généralement bienfaisante qu'elle peut avoir, en plaçant les jeunes plants dans des conditions de *Milieu* plus favorables à leur végétation ou à leur croissance. »

On ne saurait mieux dire : « Ni préjugé, ni idée arrêtée : la Raison ».

Théorie de la compétition des racines.

II. Nourriture et humidité. Les terres, à vocation plus particulièrement forestière, conservent leur fertilité relative propre, tant que se maintient la forêt en ses formes naturelles, sans chômage d'aucune sorte. Ainsi, sous le contrôle de formations forestières climatiques, le sol garde sa fertilité et même voit celle-ci s'améliorer de diverses manières, selon le cas.

Tout au contraire, dans les boisements soumis à des exploitations cycliques plus ou moins intensives « le sol s'enrichit, sans aucun doute, beaucoup moins parce que les exploitations y sont fréquentes et complètes ». (P. 21.)

Cela n'est pas assolement. Sans doute, « les arbres ont des exigences comparables à celles des cultures »; mais, en vérité, ces exigences sont, nul ne l'ignore, relativement fort réduites en forêt. Par là, en quelque sorte, pourrait se définir la sylviculture.

Et les A. A. d'écrire : « La fertilité du sol s'épuiserait aussi à la longue si les racines occupaient toujours la même situation dans les mêmes couches. Le cheminement des rejets, des plants et des groupes d'arbres, que nous avons déjà signalé, est donc indispensable pour que la forêt puisse

se maintenir en bon état de végétation sur des sols de qualité moyenne.» (P. 22—25.)

La chose est-elle aussi certaine que semble vouloir l'emporter cette affirmation déductive ?

Sans doute, le système des racines porte celles-ci à rechercher les éléments indispensables à l'arbre; mais la chose ne va pas à grande vitesse. Et qu'advierait-il, en cette affaire, aux arbres sans le secours de l'eau ? Elle est véhicule de la vie parce que véhicule des aliments. Mais en vérité, il faut considérer que les matières nutritives du sol sont, elles aussi, *en mouvement*, qu'elles peuvent se déplacer et qu'elles se déplacent relativement vite. En particulier, elles passent d'une couche à l'autre, de haut en bas aussi bien que de bas en haut, avec facilité. Quoi qu'il en puisse être exactement, ce qui est certain, c'est que le dynamisme des racines a pour cause principale la recherche de l'eau et, pour surcroît, au passage, nous l'accordons, celle des aliments.

Il y a lieu de regretter, qu'en France tout au moins, on ait par trop négligé d'écrire sur ce sujet. Peut-être bien la chose serait-elle aisée à expliquer : c'est que, en France le besoin s'en faisait moins sentir qu'ailleurs.

Qu'est-ce à dire : sinon que les essences possèdent, eu égard à leur enracinement, une très grande plasticité. Par là, et peut-être plus encore que par ce qui touche à l'adaptation des organes aériens en leur milieu, les arbres marquent leur aptitude à se plier aux conditions inéluctables que le sol leur offre.

C'est ainsi que les A. A. sont amenés à compléter, de manière très heureuse, la formule qu'ils qualifient d'excellente en disant que la « futaie jardinée est telle une maison dont tous les étages sont habités, même en sous-sol ».

Dans cette partie de l'ouvrage, la richesse de la documentation et de l'exposé marque la foi avec laquelle des officiers des eaux et forêts de France savent, lorsqu'ils le veulent, se montrer capables de défendre des conceptions objectives de haut intérêt.

Il nous sera cependant permis, ceci dit, de regretter que les auteurs n'aient pas, mieux encore, marqué, en faveur du lecteur ce qui a pu être constaté dans les peuplements très domestiqués (et par là très loin des formes climatiques naturelles); et ce qui se passe dans de la vraie forêt naturelle d'essences et d'âges mélangés.

Ce que conçoivent les A. A. semble se synthétiser en termes nets et précis. « Au total, la compétition des racines appauvrissant et surtout asséchant le sol (en certains cas) est un des principaux facteurs qui conditionnent la régénération naturelle en forêt. »

Chap. II. Les manifestations d'assolement naturel dans les peuplements.

C'est le chapitre crucial du mémoire. Un piège était, peut-être inconsciemment, tendu aux auteurs. Ils ont su n'y pas tomber.

Les auteurs ont entendu rester maîtres de leur pensée. Voyons où va les conduire une étude objective, dégagée de toute idée préconçue.

Deux ordres de faits sont à expliquer : « *le mélange* » d'une part, « *la substitution* » d'essences, de l'autre. Pour les expliquer, les A. A. ont étudié un élément capital de la physiologie du végétal, celui-ci mal connu encore, parce que peu commode à examiner : « *l'enracinement* ».

Ici se place notre critique de principe. Tout ce qui touche à la biologie est d'une extrême complexité. Il est toujours difficile d'arriver à une explication complète en détachant un des éléments du problème et l'étudiant à part.

« *Les mélanges* », loi naturelle, seraient justifiés par des enracinements *étagés* ou *complémentaires*, et ainsi s'expliquerait la stabilité de certains d'entr'eux. Le mélange sapin-hêtre serait plus stable que celui sapin-épicéa. Mais il y a sans doute un autre élément important : la nature de l'humus qui, peut-être, se complète dans le mélange sapin-hêtre et non dans celui sapin-épicéa, par exemple.

Pour les « *substitutions* » (p. 35) les A. A. rappellent que, d'après Jolyet, c'est l'essence qui est dans son optimum qui l'emportera. Nous nous garderons de discuter la chose. En outre, et plus utilement, les A. A. remarquent que la substitution est commandée par la régénération et que celle-ci, pour certaines essences, se trouve favorisée par les trouées; alors que la régénération est directement possible pour les arbres à enracinement profond.

Une conclusion immédiate serait, dès lors, le fait de la supériorité du régime de la futaie jardinée, qui permettra au forestier de guider les massifs vers le stade le meilleur. Cela est parfaitement juste; c'est d'ailleurs pour des raisons de cet ordre que le jardinage, méthode qui permet de se rapprocher le plus des conditions naturelles, réclame avant tout — beaucoup plus que les autres méthodes — des « forestiers » avertis, connaissant les lois qui régissent l'évolution des formations forestières.

Nous nous retrouvons avec les auteurs, et avec Hüffel, sur l'importance primordiale de l'étude des mutations, relativement rapides, qui peuvent se constater dans le rétablissement d'une forêt détruite par un accident quelconque. Ici, nous sommes, au contraire, sur un terrain solide : celui de l'observation directe et contrôlable des faits.

Un enracinement superficiel serait le fait du premier occupant ! Ensuite viendraient les essences plus nobles, forestièrement, lesquelles seraient, en principe, à enracinement profond. Cela paraît n'être qu'une partie de la vérité. Si cette loi semble se vérifier assez bien pour les résineux, elle se vérifie moins nettement pour les feuillus, sauf certains feuillus très spécialisés dans ces fonctions de premier occupant (bouleau par exemple).

Il y a certainement d'autres causes qui entrent en jeu, ainsi qu'on l'a laissé à entendre.

Conclusion (p. 47). Si nous nous sentons, dans le principe, en communion d'idées avec ceux qui écrivent « que l'assolement forestier est en dehors de toute modification des conditions du milieu, un fait naturel », nous ajoutons, tout aussitôt, que ceci reste simple apparence d'un phénomène en réalité très différent de celui qu'évoque cette idée d'assolement.

Un changement s'instaure, en partie tout au moins, « *par le cheminement des arbres* » et par la tendance qu'ont les essences en pleine liberté à constituer « *des peuplements plus sombres* » et cela de manière beaucoup plus certaine, à notre avis, que des peuplements ayant des « *enracinements plus profonds* ».

Dans les formes les meilleures de la sylve, le développement des racines est tel que pas une parcelle « *des sous-sols* » n'est sans locataire. Ce serait alors comme « un climax souterrain » qui serait atteint.

Ainsi, depuis l'extrémité de ses plus hautes frondaisons jusqu'aux extrêmes limites de son enracinement, la sylve, usine vivante, élabore les éléments que la nature met à sa disposition, pour en construire des matières premières précieuses de tous ordres.

Les A. A. rappellent, pour ne rien laisser dans l'ombre, le revirement des idées allemandes en matière forestière « *le vieux système de sylviculture a fait faillite. Le cri : revenons à la nature, a trouvé, dans les rangs des forestiers, un accueil chaleureux* ».

Mais, ceci dégagé, il nous est extrêmement précieux, et c'est pour nous un gros encouragement, de constater que par une voie très différente, entièrement objective, les A. A. sont arrivés à cette conclusion, qui est la nôtre, ainsi qu'ils le rappellent : c'est que l'évolution est la loi fondamentale de la biologie des *formations* forestières. C'est ainsi sans doute que *l'assolement*, notion préconçue de la sylviculture, se présente à l'issue de cette étude objective, aussi insuffisante que le fut cette autre notion qu'elle prétendait remplacer, celle *d'alternance*.

En entier accord avec les auteurs, et pour le compte de la science forestière, nous retiendrons que les sociétés d'arbres, comme toutes les sociétés, sont en évolution permanente.

Si bien des choses sont encore mal éclairées dans cette direction, le terrain est déblayé et la voie est libre pour d'autres travaux.

Aussi, c'est en parfaite communion de pensée que nous souscrivons à la péroraison, d'un stylisme remarquable, qui clôt le mémoire dont nous venons de parler.

« *Il serait vain, quand l'ordre magnifique de la Création tend vers la perfection, que l'homme se refuse à adopter cette forme de massif, qui libérera des soucis d'un assolement forestier et qui doit constituer* » la plus haute réalisation de la forêt.

Nîmes, mars 1933.

Roger Ducamp — A. Joubert.

Institut international d'agriculture à Rome. Enquête internationale sur les incendies des forêts. Un vol. in-8°, de 457 pages. 1933.

Ce volume qui est la suite donnée à une des résolutions adoptées par le premier congrès international de sylviculture, tenu à Rome en 1926, renseigne sur les causes principales des incendies de forêts dans les différents pays, les diverses catégories d'incendies, les dommages causés par ces sinistres, ainsi que sur les organisations, les principales dispositions législatives et les méthodes adoptées pour prévenir et combattre ce fléau.

Les pays dont les forêts ont, en général, le plus à souffrir des incendies sont surtout les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, le Canada, le midi de la France, quelques colonies anglaises, etc. Ce sont ceux aussi qui ont répondu le plus longuement aux questions posées et orienté le mieux sur les moyens de prévention et de défense appliqués, ou encore sur les résultats obtenus.

Les forêts des pays nordiques sont peu exposées à l'incendie, ce que l'on conçoit sans autre. Celles de la Suisse se trouvent dans cette heureuse situation — exception faite toutefois des boisées du Tessin méridional — grâce à de nombreuses précipitations, puis aussi au mélange des essences qui caractérise presque tous ces boisés. Grâce à ces circonstances favorables, l'incendie forestier reste un accident plutôt rare et sans gravité.

Nous avons été surpris de constater, dans ce volume, l'emploi d'un terme technique nouveau « feu de surface », en lieu et place de « feu courant », utilisé jusqu'ici et dont l'emploi s'était généralisé. Cette innovation, dont la raison nous échappe, peut paraître regrettable, d'autant que le terme de feu courant est seul indiqué dans les dictionnaires spéciaux. Et, ce qui ne gênait en rien, c'est la traduction exacte du terme, très expressif, employé en allemand (Lauffeuer).

La majeure partie des informations publiées dans cet ouvrage ont été fournies par les autorités et personnalités les plus compétentes en la matière, cela sous forme de réponses au questionnaire envoyé par l'Institut dans tous les pays. C'est dire que cette monographie offre un précieux recueil de documents originaux sur le sujet, qu'il serait difficile de trouver ailleurs.

H. B.

Sommaire du N° 10/11

de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel.

Aufsätze: Jahresversammlung des Schweizerischen Forstvereins in Schwyz, vom 20. bis 22. August 1933: 1. Waldsehnsucht (Prolog). 2. Versammlungsbericht. 3. Protokoll. 4. Jahresbericht des Ständigen Komitees. 5. Die Oberallmeindkorporation Schwyz. 6. Die Organisation des Forstdienstes: A. Thesenvorschlag des Ständigen Komitees; B. Vortrag von B. Bavier, Forstinspektor, Chur; C. Vortrag von W. Ammon, Onerförster, Thun. — **Forstliche Nachrichten:** Bund: Abteilung für Forstwirtschaft an der E. T. H. — Kantone: Freiburg, Graubünden. — **Anhang:** Meteorologischer Monatsbericht August 1933.